



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal
de la Commune d'Eclépens

Séance du 28 septembre 2023

Présidence de M. Stéphane Guinchard, Premier vice-président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

- vu le préavis N° 05/23 de la Municipalité,
- vu et ouï les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

décide

- **d'autoriser la Municipalité de procéder à la rénovation de la buvette et des vestiaires de football,**
- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 1'249'000.00 pour la rénovation de la buvette et des vestiaires de football,**
- **de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la commune ou d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de Fr. 1'249'000.00,**
- **de porter cette dépense au compte d'investissement ouvert à cet effet,**
- **d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.**

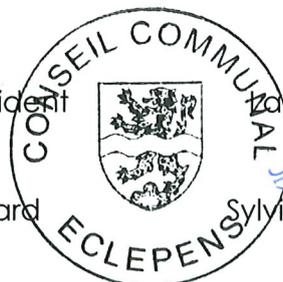
N.B. Le Président, Monsieur Bertrand Favre, s'est récusé.

Ainsi délibéré en séance du 28 septembre 2023.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Premier vice-président

Stéphane Guinchard



La secrétaire

Sylviane Chappuis